



SAVE

**SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

Association agréée, déclarée loi de 1901
Président : Claude DUCAROUGE
33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES
Tél.: 01 39 54 69 14
Courriel : claudeducarouge@wanadoo.fr

Versailles le 29 novembre 2011

**Mr Pierre VELTZ
Président de l'EPPS
91400 ORSAY**

Monsieur le Président,

Par lettre en date du 30 septembre 2009 vous consultez notre association sur le dossier de délimitation de zone de protection naturelle, agricole et forestière du plateau de Saclay.

Nous sommes surpris qu'une telle consultation intervienne alors que les autres projets pouvant impacter ces délimitations ne sont pas clairement positionnés dans leurs emprises.

Ainsi les divers projets de transport concernant le plateau : TCSP, rabattements Nord Sud vers ce TCSP, projet de gare de métro léger et périmètres des gares tels que prévus dans la loi du Grand Paris ne vont pas manquer d'exiger des consommations d'espaces qui ne sont pas indiquées avec clarté dans le dossier.

Le dossier précise que certains terrains se trouvent dans des situations pour le moins contradictoires. Réputés constructibles dans les PLU ou POS de certaines communes (zones NA ou AU) le dossier ne fixe pas le devenir des zones ainsi désignées de façon incohérente. Les POS ou PLU sont-ils invalides ? Nous avons par ailleurs entendu que d'autres communes riveraines avaient engagé des révisions de leurs documents d'urbanisme. Il n'en est pas fait état dans le dossier.

L'association SAVE recommande que l'inventaire écologique et économique de l'ensemble du plateau soit pris en compte. Les espaces agricoles doivent être préservés pour l'équilibre de la zone par ailleurs très habitée sur son pourtour. La protection des autres zones tant naturelles que forestières nous paraît devoir représenter un impératif aussi important que celui des terres agricoles. C'est tout le dossier des divers types d'espaces qui doit être traité et mis sous un statut de protection préservant intégrité et équilibre de l'ensemble et pas seulement celui des terres agricoles.

Nous espérons que ces éléments pourront être pris en compte avant la finalisation du dossier qui sera ensuite mis en consultation publique.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération.